De l'influence des exercices de mémoire et de récitation sur la composition française

Autor(en): **Crausaz, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041221

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXIXme ANNÉE. N° 9. 1er MAI 1910.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre,** *professeur à l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à *M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *De l'influence des exercices de mémoire et de récitation sur la composition française. — La Société de secours mutuels du corps enseignant fribourgeois (suite et fin). — Bilan géographique et historique de l'année 1909 (suite). — Instruction civique, le Grand Conseil (suite). — Programme scolaire du IVme arrondissement. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Acquisitions récentes du Musée pédagogique.*

DE L'INFLUENCE

DES EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION sur la composition française

La Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant s'est proposée de procéder à une série d'enquêtes, de recherches expérimentales qui, conduites avec une consciencieuse rigueur, ont contribué à résoudre quelques-uns des nombreux problèmes de la pédagogie moderne. Ses expériences sur « la rédaction libre ou dirigée, l'âge de la lecture, l'attitude de l'enfant qui écrit, la vision des écoliers, la paresse » — pour ne citer que les plus récentes — ont été suivies avec un vif intérêt par tous ceux qui se préoccupent des questions d'ensei-

gnement. Elles revêtent une importance d'autant plus grande que, à l'heure actuelle, on ne se contente plus, en méthodologie, des données de l'observation courante, de l'expérience acquise par une routine plus ou moins longue. On s'efforce, en effet, d'appliquer les procédés de l'expérimentation à l'observation des facultés de l'enfant; on exige que les théories de l'enseignement s'appuient sur les résultats certains de ces expériences.

La Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant, continuant ses explorations, a entrepris, dernièrement, de déterminer l'influence des exercices de mémoire et de récitation sur la composition française. M. Anfroy, maître de français dans les classes parallèles A et B d'un cours supérieur, prit la direction de cette enquête. Les deux groupes d'élèves étaient de force inégale. Le programme et l'emploi du temps ne subirent aucune modification dans la classe A : la récitation, seule, s'y trouva momentanément supprimée. Par contre, la division la plus faible, B, fut soumise au régime exclusif de l'étude par cœur. Dans ce dernier cours, dame grammaire se vit, deux mois durant, reléguée à l'arrière plan. L'explication surtout, l'étude et la récitation de morceaux choisis absorbèrent complètement le temps réservé, jusqu'alors, aux exercices de français : analyses, dictées, rédactions. 40 morceaux furent désignés et appris en l'espace de deux mois. Au début, cette « spécialisation extraordinaire » provoqua une certaine inquiétude — bien légitime du reste — chez les parents et les élèves. Toutefois, les familles ne tardèrent pas à s'intéresser à cette expérience et plusieurs même facilitèrent la tâche de l'enquêteur en lui prêtant leur active collaboration. Au cours de l'enquête, M. Anfroy reçut d'une mère le billet significatif suivant :

« Je suis heureuse de constater que les lettres que René envoie à son père sont beaucoup mieux rédigées; je ne dis pas que cela soit de la perfection, mais il y a un progrès assez sensible. »

Un père lui écrivait également :

« L'expérience qui a été faite à l'école m'a vivement intéressé. Dès le début, je fis faire à mon fils et à sa sœur une rédaction. Après la correction, j'ai constaté que la rédaction de mon fils était bien inférieure à celle de sa sœur. Il y a quelques jours, je leur refis faire une autre rédaction : j'ai constaté alors que la composition de Georges était de beaucoup supérieure à la première et dépassait sur tous les points celle de sa sœur. »

Au commencement d'avril, les deux classes furent soumises à un examen de rédaction. Pour assurer l'impartialité de

l'appréciation, chaque copie portait un numéro sans indication de nom, ni de classe. Deux instituteurs qui ne connaissaient pas les enfants examinés furent désignés comme experts. Les résultats enregistrés établirent que la classe B avait progressé plus rapidement que la classe A. Et pourtant, durant cette période, la division B n'avait fourni aucun travail de rédaction. Cette épreuve paraissait donc bien mettre en lumière l'influence de la mémorisation de morceaux choisis sur la composition. Mais, à ce moment, une question se posait tout naturellement. Est-ce que le gain obtenu en rédaction serait éphémère ou durable? Un deuxième examen s'imposait. Il eut lieu, plusieurs mois après la clôture de l'enquête, vers la fin de l'année scolaire. Cette seconde épreuve a démontré, nous dit M. Anfroy, que « la classe entraînée conservait la vitesse acquise, une vitesse supérieure à celle de sa concurrente ». Il semble donc bien établi que « pour ce qui concerne la composition française, les élèves tirent un profit réel et durable de l'étude par cœur des textes choisis ».

Du reste, des résultats concordants obtenus dans deux autres écoles, où les mêmes expériences ont été tentées, ne font que confirmer ce jugement.

Du rapport que M. Anfroy a publié dans le *Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, nous dégageons la conclusion pratique suivante :

« Sans modifier la répartition actuelle de nos heures de classe, nous pouvons chercher un emploi plus judicieux du temps consacré à l'enseignement du français, en nous efforçant d'accorder la priorité aux exercices reconnus les meilleurs. On a parlé beaucoup cette année de l'allègement des programmes. Ne pourrions-nous pas, sans inconvénient, alléger le programme de grammaire théorique. Pour économiser des heures précieuses, nous renoncerons à l'étude de toute subtilité de grammaire, d'analyse ou d'orthographe qui, en vérité, ne présente aucun intérêt dans nos classes, nous renoncerons à l'usage des longues dictées de contrôle ennuyeuses et inutiles. Et ces heures sauvées, nous les réservons à l'explication des textes, à la lecture, aux exercices de mémoire et de récitation. »

Il fut un temps où l'on s'adressait presque exclusivement à la mémoire; c'était l'âge d'or des récitations fastidieuses, des longues leçons apprises par cœur. Ce temps est passé et, certes, nous ne le regrettons pas; mais nous nous demandons si en voulant réagir contre une tendance, assurément déplorable, on n'a pas versé dans un excès contraire. Comme M. Anfroy, nous croyons que « les avantages obtenus par un entraînement méthodique de la mémoire dépassent ce que nous imaginons

d'ordinaire. Et, volontiers, nous dirons, en terminant, avec M. Alengry [1] : « Que la mémoire littérale des beaux morceaux littéraires est indispensable pour former le goût et connaître la langue. C'est un moyen excellent pour apprendre à penser, à parler et à écrire avec correction et nuance. L'esprit de l'enfant acquiert ainsi une logique instinctive qui pénètre en lui plus profondément que toutes les règles abstraites et didactiques. Car ces règles ne peuvent être utiles que si elles sont accompagnées d'un texte qui les éclaire et les justifie. Sans cela, elles resteraient lettre morte. »

J. CRAUSAZ.

La Société de Secours mutuels du corps enseignant fribourgeois.

(Suite et fin)

III. Membres actifs.

De 113 qu'il était à la fin du premier exercice, le nombre des membres actifs s'est élevé graduellement pour atteindre et même dépasser aujourd'hui la double centaine. Ce chiffre a son éloquence. Il a une double signification. Il est d'abord l'expression concrète de la somme de travail fournie par la direction de concert avec l'administration ; celles-ci ne peuvent que s'en féliciter puisqu'elles voient leurs efforts couronnés de succès. Il évoque ensuite à nos yeux toute une forteresse de préjugés, de méfiances, d'hésitations, de doutes que la saine compréhension du problème mutualiste et l'esprit de solidarité coalisés ont fini par emporter d'assaut et démanteler.

Est-ce à dire qu'il n'y ait plus rien à faire de ce côté-là et que notre tâche soit achevée? Non, certes. Pour employer le langage biblique, il reste bien encore par-ci par-là quelques brebis isolées que nous aimerions voir gagner le camp de l'amitié et de la charité fraternelle. C'est ainsi que bien rares sont, jusqu'à ce jour, nos collègues de la partie allemande ou réformée du canton qui aient songé à poser cet acte de prévoyance mutuelle. Il est vrai que quelques-uns d'entre eux sont déjà affiliés à des sociétés fondées dans les cantons voisins. Mais il en reste un trop grand nombre qui paraissent

[1] F. ALENGRY : *Psychologie d'éducation.* II. *Applications à l'éducation,* page 58.